

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité de suivi du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	24 novembre 2022 à 13h30
LIEU	Vidéoconférence
	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Céline Racine - Citoyenne, Saint-Michel-des-Saints • Julien Charette - Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice • France Chapdelaine - Directrice, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie • Richard Lauzière - Citoyen, Domaine Lagrange • Diane Messier - Représentante des organismes communautaires de la Haute-Matawinie • Mireille Asselin - Administratrice, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière • Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints • Micheline Beaulieu - Conseillère municipale, Municipalité de Saint-Zénon • Hachirou Nassirou - Directeur, Service de développement local et régional de Matawinie • Félix Nadon Rochon - Directeur, Service d'aménagement de la MRC de Matawinie • Stéphanie Durocher - Substitut de Francis Bouwmeester, Directeur Auberge Lac Taureau, représentant secteur récréotouristique • Alain Tellier - Citoyen, Saint-Michel-des-Saints • Martine Paradis - VP Ingénierie et environnement, NMG • Isabelle Levasseur - Responsable des relations à la communauté, NMG <p>Étaient absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pierre Allard - Citoyen, Saint-Zénon • Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw • Glenn Dubé - Élu, Conseil des Atikamekw de Manawan
ORDRE DU JOUR	
1.	Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue
2.	Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre
3.	Adoption et suivi du compte-rendu du 14 juin 2022
4.	Projet minier Matawinie – Mises à jour
5.	Programme de surveillance et de suivi <ul style="list-style-type: none"> 5.1 Suivi environnemental <ul style="list-style-type: none"> • Consultation du comité sur la modification du décret du projet minier 5.2 Suivi social <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Plan d'intégration au territoire
6.	Adoption du calendrier statutaire 2023
7.	Divers
8.	Prochaine date de rencontre et sujets

9. Adoption des nouveaux membres au comité de suivi

10. Évaluation et conclusion

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 13h30. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé. Mme Levasseur souligne la présence de trois nouveaux membres, messieurs Alain Tellier, M. Francis Bouwmeester représenté ici par Stéphanie Durocher et madame Mireille Asselin du CREL en remplacement de M. Robert Papineau. Un tour de table est réalisé afin que tous et toutes puissent se présenter. L'Adoption des nouveaux membres se fera au point 9 de l'ODJ.

2. Présentation de l'ordre du jour

Il est proposé par Diane Messier et secondé par Céline Racine d'adopter le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 juin 2022

Il est proposé par Julien Charette et secondé par Micheline Beaulieu d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 14 juin 2022.

Adopté à l'unanimité.

Suivi du compte-rendu du 14 juin 2022

Considérant que les points nécessitant un suivi se retrouvent à l'ODJ il est proposé de les traiter à même l'ODJ.

Adopté à l'unanimité.

4. Projet minier Matawinie – Mises à jour

Mme Paradis présente les faits saillants de l'évolution du projet Matawinie aux membres du comité.

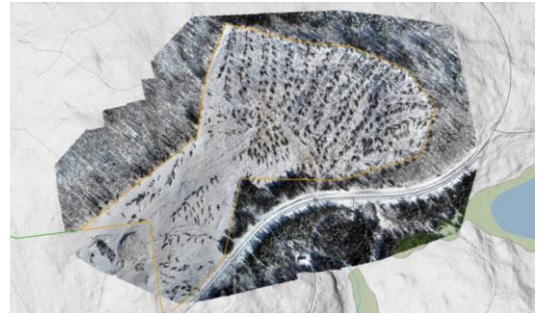
Travaux de construction 2022-2023 | Jalons

- Travaux préparatifs pour la fonte des neiges / gestion des eaux
 - ✓ Finaliser la préparation du site de la plateforme industrielle (décapage, mise en forme)
 - ✓ Travaux de mort-terrain
 - ✓ Bétons
- Planification travaux 2023 (ingénierie)
 - ✓ Début de la construction de la plateforme des bâtiments industriels
 - ✓ Construction et préparation de site secteur halde de mort terrain



Projet minier Matawinie

- Déversements ponctuels et contenus (déclaré aux autorités compétentes);
- Aucun dépassement sonore. Les travaux ont un impact minime sur la station sonore situé au domaine Lagrange;
- Campagne d'échantillonnage des eaux souterraines
- Projet en cours pour la production de compost à partir de la matière organique;
- Projet en cours pour l'intelligence artificielle pour le suivi du bruit;
- Modélisation hydrogéologique et des résidus miniers à remettre avec la demande d'autorisation pour l'exploitation selon les conditions du décret.



5. Programme de surveillance et de suivi

5.1 Suivi environnemental

Consultation du comité de suivi sur la modification du décret du projet minier.

Lorsque qu'un promoteur minier demande une modification à son décret minier, le ministère (MELCC) exige de ce dernier, de consulter ses parties prenantes sur les modifications proposées.

À cet effet, Mme Paradis présente aux membres les seize (16) conditions rattachées au décret du projet minier Matawinie et expose les modifications souhaitées par Nouveau Monde.

À la suite des présentations et des discussions entourant les modifications du décret du projet minier Matawinie, les membres du comité sont interpellés sur la façon de présenter ces modifications à d'autres parties prenantes. NMG veut entendre le comité sur qui et comment NMG devrait informer et consulter d'autres parties prenantes. Par soucis de transparence, les membres du comité conviennent;

- Que Nouveau Monde Graphite informe et consulte la population sur les modifications du décret proposé par NMG;
- Que les modalités de cette consultation soient présentées lors de la prochaine rencontre du comité de suivi.

5.2 Suivi social

Considérant l'heure tardive Mme Levasseur propose de présenter les faits saillants du suivi social lors de la rédaction du compte-rendu.

Fiche 24 – Registre des plaintes

Aucune plainte reçue entre les mois de juin et de novembre 2022. La mise à jour du registre public a été réalisé en septembre 2022.



Toutefois nous avons reçus diverses demandes d'information de la part de citoyens ou d'organisations. Par exemple :

- Demande concernant la présence d'un titre minier (claims) apparaissant au registre foncier | Remise de lettre avis aux propriétaires relatives à la législation des claims au Québec ainsi que la liste des claims détenus par NMG;
- Dynamitage réalisé sur la rue Des Aulnaies | Plainte dirigée à la Municipalité via son Service des incendies | mesures d'urgence et information demandée à NMG. | NMG ne possède aucune installation sur cette rue. Après vérification, le sautage a été émis par une autre entreprise.

Fiche 4 - Plan d'intégration au Territoire | Condition 13 du décret

Projet Espace Nature Haute-Matawinie, projet structurant en tourisme

- Processus d'attachement financier en cours (demandes de financement);
- Adoption d'un plan d'action de développement durable (PADD);
- Réalisation de l'AGA le 5 octobre 2022;
- Permis | Bail d'occupation du territoire | MERN | Dépôt en mai 2022 | Superficie 4,5Km². Les discussions se poursuivent avec le ministère;
- Réalisation des travaux de caractérisation (eau, Milieux humides, oiseaux, etc.).

Fiche 24 – Partenariats et parties prenantes

Relations communautaires

- Réalisation d'une entente de partenariat avec l'Association des pompiers de SMDS;
- NMG Partenaires de divers événements (Tournoi de golf JF Lafrance, Cross-country de St-Zénon (défi entreprise) et le RV Country);
- Commandites octroyées en 2022 (en date du 24 novembre) : 43 170\$.

Fiche 25 – Emplois et formations

Statistiques emplois (en date du 7 septembre 2022)

Nombre d'emplois créés : 99

- Nombre d'emplois créés à SMDS (UD, SS et Site minier) : 49
- Nombre d'employés créés à Bécancour : 13
- Nombre d'employés dont leur adresse permanente est dans la Haute-Matawinie : 39
- Nombre d'employés dont leur adresse permanente est dans Lanaudière : 45
- Nombre d'employés qui se sont installés dans la région de la Haute Matawinie suite à leur
- Embauche à NMG : 18

Diversité : Parmi les 99 employés de NMG

- 2 emplois sont occupés par des autochtones (2%)
- 7 emplois sont occupés par des personnes appartenant à des minorités visibles (7%)
- 25 sont des femmes (25%)

6. Adoption du calendrier statutaire 2023

Le calendrier des rencontres 2023 du comité de suivi est présenté adopté par l'ensemble des membres.

Mois	Mardi	Heure
Janvier 2023	24	13h30
Mars 2023	14	13h30
Mai 2023	9	13h30
Sept 2023	19	13h30
Novembre 2023	21	13h30

7. Divers

Aucun point n'a été soumis.

8. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre est prévue le mardi 24 janvier à 13h30. L'endroit reste à déterminer en fonction des présences confirmées.

Sujet : Présentation des modalités de consultation publique en lien avec les modifications du décret.

9. Adoption des nouveaux membres a comité du suivi

Deux postes étaient à pourvoir, poste représentant citoyen de SMDS et poste représentant secteur récréotouristique.

Nomination des nouveaux membres au comité de suivi du projet minier de Nouveau Monde Graphite

Décision.

Les membres présents ont résolu de confirmer la nomination de :

- Monsieur Francis Bouwmeester comme représentant du secteur récréotouristique;
- Monsieur Alain Tellier comme représentant citoyen de Saint-Michel-des-saints.

Résolution : 20221124-01 :

- Considérant que les candidats proposés ont démontré de l'intérêt envers le projet minier Matawinie ;
- Considérant que les candidats proposés ont démontré de l'intérêt à s'investir au sein du comité de suivi ;
- Considérant que les candidats proposés rencontrent les secteurs proposés par les règles de gouvernances et correspondent aux secteurs disponibles ;

Sur résolution, il est proposé par Céline Racine et Mireille Asselin et secondé par Julien Charette et Richard Lauzière de procéder à la nomination de messieurs Bouwmeester et Alain Tellier comme membres du comité de suivi.

Adopté à l'unanimité.

10. Évaluation et conclusion

On qualifie la rencontre de très intéressante.

Si l'auditoire se maintient il serait judicieux de voir à réserver une autre salle pour les prochaines rencontres du comité.

Les membres sont invités à soumettre en tout temps des points à l'ordre du jour et à communiquer avec NMG pour des informations ou des questions concernant le projet.

Prise de note : Isabelle Levasseur